

# Interventions Ecolo

## au conseil communal de Verviers

### séance du 2 mai 2011.

#### Document à destination de la presse et du secrétaire communal.

##### **Point 06.- POLICE ADMINISTRATIVE : extension de la zone bleue 4h00 rues d'Anvers et Rogier.**

Allez, et 2 de plus. Comme si on ne s'attendait pas, lors du dernier vote, à ce qu'on élargisse encore la zone. Le phénomène s'amplifie depuis des années, les utilisateurs du train reculent de rues en rue pour laisser leur voiture. On a commencé par rue aux Laines, rue de Bruxelles, rue Renkin, rue des Minières, puis une autre série de vote rue de Dinant, rue de Liège, rue des Déportés. Maintenant, rue Rogier et rue d'Anvers. Je peux déjà vous donner le nom des deux prochaines rues : rue des Carrières et avenue Pelzer. Cette saga des zones bleue est illustrative de l'incapacité de la majorité à mettre en place le plan de mobilité et de stationnement. Une incapacité à trouver une solution cohérente. Une construction au jour le jour sans véritable politique en profondeur. Premier résultat : les riverains paient maintenant pour pouvoir parquer devant chez eux. Il y a autre chose à faire. D'abord, comprendre qui sont vraiment ces voitures qu'on dit être celles des navetteurs. Les vrais navetteurs, qui prennent tous les jours le train, ont un abonnement au parking de la gare pour 20 € le mois. C'est-à-dire moins d'un euro par jour. Ce n'est pas eux qui marchent dix minutes à l'aller et dix minutes au retour. Il serait bon de questionner les personnes qui laissent leur voiture, de comprendre leur logique et leur façon de faire, liée parfois au manque de temps, à de petits moyens financiers. De réfléchir avec eux quelle est la bonne formule : un parking de délestage avec navettes vers la gare, un parking intégré dans la gare comme à Leuven, construit en collaboration avec la Région, Infrabel et la Ville. Ecolo ne peut que s'opposer à cette mesure qui, même si elle est réclamée par les riverains, n'est qu'une nouvelle manifestation d'une capacité à gérer la mobilité et le stationnement à Verviers.

##### **Point 59<sup>A</sup>.- Proposition d'embellissement du quartier jouxtant l'Hôtel VERVIERS. Point inscrit à la demande du groupe ECOLO.**

Mesdames et Messieurs les membres du Collège,

Ecolo Verviers va amplifier ses contacts avec la population en vue de mettre à jour son programme local. Peut-être même avec la participation active de la police Zone Vesdre, si je me rappelle bien le tout dernier conseil de police. Et d'essayer de répondre ainsi au mieux aux préoccupations de tous les Verviétois. Différentes suggestions nous sont déjà parvenues. Certaines n'ont pas besoin d'attendre un changement de majorité pour être réalisées, et peuvent même être plus facilement réalisées par la majorité actuelle.

C'est pourquoi Ecolo a décidé de tenter l'opération « à chaque conseil communal, une action **facile** pour la majorité ». On vous fournit une idée, une suggestion, publiquement, et cela permet à la population de vérifier ce que vous en faites.

Voici la première proposition.

Chaque verviétois se félicite de l'aménagement réussi de l'ancien dépôt de douane qui est devenu aujourd'hui l'hôtel Verviers. L'abord immédiat de l'hôtel n'est pas des plus accueillant, notamment lorsqu'on regarde les façades en face de l'hôtel, rue de la Station. La plupart sont sales, avec de la peinture écaillée. Que pourrait faire très facilement la Ville pour embellir le quartier? La 1<sup>ère</sup> de ces façades appartient au CPMS provincial, qui ne déménagera pas dans le nouveau campus, et dont la façade n'est plus entretenue depuis 20 ans au moins. Un bon nettoyage, un coup de peinture, et hop voilà l'exemple montré aux voisins, un geste visible envers l'hôtel. Avec une majorité PS-MR à la Province qui cherche à tout prix à donner des couleurs à son action, ça devrait être un jeu d'enfants qui coûtera un timbre ou deux à la Ville. Alors, chiche ?

**Point 59<sup>B</sup>. - GARE DE VERVIERS.** Suivi de la motion adoptée en janvier au conseil communal. Point inscrit à la demande du groupe ECOLO.

Monsieur le Bourgmestre,

Au conseil communal de janvier, nous avons adopté à l'unanimité, à l'initiative du groupe Ecolo, une motion relative au souhait du maintien des services aux guichets de la gare de Verviers central et à l'amélioration de l'état de cette même gare ainsi que du point d'arrêt de Verviers-Palais, dont le délabrement s'accroît chaque jour.

Cette motion invitait aussi le collège communal à réaliser et/ou à inviter la SCNB à réaliser quelques petits travaux urgents tels que :

- Le nettoyage des graffitis sur les portes vitrées de l'entrée du bâtiment de la gare de Verviers-Central
- La remise en état des panneaux d'information de Verviers-Palais, rendus illisibles par la présence de graffiti.
- La remise en état des abris à Verviers-Palais, sales et couverts de graffiti qui attendent désespérément un coup de peinture.

Ces 3 éléments ne sont que des exemples parmi beaucoup d'autres des travaux à réaliser pour améliorer la convivialité et par là l'attractivité et la sécurisation de nos gares. On aurait pu en citer d'autres, mais ceux-ci ont le mérite d'être très rapidement et facilement réalisables.

Par ailleurs, cette motion vous demandait également de dégager, en concertation avec la SNCB, une solution au problème de parking rencontré par les navetteurs au départ de la gare de Verviers-Central.

Pouvez-vous donc nous dire où nous en sommes par rapport à ces différents points ?  
D'avance, je vous remercie de votre réponse,

Pauline Dumoulin Conseillère communale Ecolo

**Point 59<sup>c</sup>.- ESCALIERS DE L'ÉGLISE SAINTE-JULIENNE.** Remise en état. Point inscrit à la demande du groupe ECOLO.

Monsieur l'Echevin des travaux,

Les escaliers de l'église Sainte Julienne sont en mauvais état et ont été partiellement interdits d'accès. Fort heureusement puisque c'est un escalier de liaison fort utilisé, un passage de quelques mètres a finalement été dégagé. Ces marches peuvent donc continuer à être empruntées.

Vous avez récemment déclaré que les travaux de réfection dont ces escaliers ont besoin n'étaient pas actuellement programmés.

Il y a énormément de lieux publics laissés à l'abandon et qui ont besoin d'une rénovation. Ces escaliers sont certes moins prioritaires que ceux de la Chic Chac dont on ne sait plus s'il faut rire ou pleurer des retards accumulés. Cependant, il est un fait : plus on attend, plus le coût de la remise en état sera élevé.

Ne pensez-vous donc pas qu'il vaut mieux s'emparer du problème dès maintenant afin d'éviter que ces escaliers ne finissent par être complètement inutilisables ?

D'avance, je vous remercie de votre réponse.

Pauline Dumoulin Conseillère communale Ecolo

Question orale au Conseil Communal du 2-05-2011 . Difficultés au quartier Raines- Sécheval

Il y a quelques semaines, les habitants du quartier Raines-Sécheval ont connu des troubles et de l'insécurité, à cause de voitures incendiées près de chez eux. On a arrêté les auteurs de ces délits, mais les habitants du quartier n'en sont pas moins inquiets et vivent un sentiment d'insécurité important.

Monsieur le Bourgmestre, vous avez évoqué, comme solution à cette situation problématique, d'encadrer les jeunes et de mener des actions de surveillance ; pouvez-vous nous donner des précisions sur les moyens concrets que vous avez mis ou que vous allez mettre en œuvre dans ce sens ?

Il nous semble aussi évident que le bien-être et le sentiment de sécurité des citoyens ne s'améliorera pas sans un aménagement adéquat des espaces publics et une restauration de l'habitat. Quand on passe dans ce quartier, on a l'impression d'un quartier abandonné à lui-même, c'est d'ailleurs quasi dans ces termes que des habitants se sont exprimés via la presse. Ce quartier souffre d'un manque flagrant d'aménagements de qualité : le grand terrain devant Sainte-Claire, où rien n'est prévu comme espace de jeux et de détente pour les enfants et les jeunes , dont la partie parking est tout à fait défoncée, le « parking » de la rue du Pont, qui ressemble plus à un terrain vague ou dépotoir qu'à autre chose , immeubles dégradés...

D'où ma deuxième question : qu'est-ce que la Ville va faire de concret pour améliorer le cadre de vie des habitants de ce quartier ? Je vous remercie d'avance pour vos réponses,

Geneviève Minguet, conseillère Ecolo

VILLE DE VERVIERS



Conseil communal du 2 mai 2011

**Hajib EL HAJAJI**  
Conseiller communal

36.- GESTION IMMOBILIERE - Immeubles rues Thil Lorrain n° 6, Masson n° +10 A et du Gymnase - Acquisition et locations - Projets de convention - Approbation - Avis de la Section "Tourisme-Logement-Citoyenneté-Jeunesse".

Monsieur le Président,  
Chers membres du Conseil,

*(Suite à l'énonciation en plein conseil de l'Echevin sur les grands postes financiers)... Voici l'étude de faisabilité la plus courte que je ne n'ai jamais entendue... malgré nos demandes répétées d'être mieux informés sur la création dans l'ancien bâtiment Belgacom de la nouvelle administration communale, nous n'avons pu recevoir à ce jour aucun document. Et des chiffres lancés en l'air en pleine séance publique ne peuvent nous satisfaire.*

Ce projet pour rappel coûte plus de 5300000€ ! Nous ne sommes pas opposés à la réunion des services communaux en un lieu mais un grand projet comme celui-là doit rassembler, convaincre et fédérer, au-delà de la majorité et de l'opposition, car son impact se fera ressentir pour des années et des années. Or vous ne rassemblez pas, vous ne convainquez pas et vous ne cherchez pas à fédérer.

Au final, ce projet, tel que décrit par votre majorité jusqu'à ce jour, manque de vision, de perspectives. Disons-le alors clairement : « **ce projet aujourd'hui porte sur les briques, pas les gens !** ». Et donc, il manque un projet fort en matière d'organisation et d'optimisation de l'espace, d'économie d'énergie, d'utilisation des ressources, d'aménagement du bâtiment, d'efficacité dans la gestion du personnel communal. **Une exigence du cdH sera d'associer le personnel communal à ce projet de réforme.**

J'entends déjà votre penchant à vouloir nous taxer de ne pas être ambitieux, de ne pas vouloir avancer, voire de ne rien proposer. Eh bien vous avez tort puisque nous avons, déjà lors du vote du budget en février 2011, fait la proposition de « cité administrative passive » comme à Seraing. Un petit calcul : les 5300000€ auquel s'ajoutent les 5400000€ que vous mentionnez en conseil pour les travaux de rénovation, d'aménagement et autres font monter ce projet à plus de 10000000€. A Seraing, un projet de 13000000€ a bénéficié d'une aide de près de 7800000€ de la Région Wallonne. Il faut creuser cette piste et pour cela se donner au moins un peu le temps de la réflexion.

Sinon, sans cela, nous ne pouvons avancer avec vous sur ce projet. Et puisque vous vous entêtez, je ne peux que vous donner le conseil suivant de mon grand-père : « Il y a deux types d'individus qui n'avanceront jamais dans la vie : ceux qui n'osent pas poser

de questions et ceux qui croient tout savoir ». Et vous ne faites certainement pas partie de la première catégorie !

Nous demandons à pouvoir recevoir les documents sur ce projet, financier et autre, afin de nous faire une idée plus précise sur ce dossier. En tant qu'opposition, notre travail consiste à contrôler vos choix politiques. Et vous ne nous en donnez pas les moyens alors que cela relève de la bonne gouvernance. Dans ce cadre, nous voterons **contre** ce point.

Hajib EL HAJJAJI  
Conseiller communal

Petit rappel,

Le 21 mai 2008, notre Collège était prévenu par M. Moulan, Président de la fabrique d'église Sainte-Julienne, que le triennal 2007/2009 était rejeté par la Région wallonne.

Le 14 janvier 2010, ce même Conseil de fabrique a réintroduit une demande de triennal pour 2010/2012.

Le 28/10/2010, le ministre FURLAN informe que la demande de la fabrique d'église ne sera pas retenue dans le triennal faute de moyen budgétaire suffisant.

Effectivement, suite à la demande de Maurice Moulan du Conseil de fabrique, nous avons laissé une partie des escaliers accessible aux piétons. Sur une largeur de un mètre, le long de la rampe montant à droite des escaliers.

Il y avait 3 marches légèrement cassées qui ont été remises en ordre mercredi dernier.

J e pense qu'il faut intégrer les travaux de réfection de ces escaliers dans le cadre de la rénovation globale de l'Eglise Sainte Julienne (dossier actuellement en cours chez l'Echevin Moson)

-----

Monsieur l'Echevin des travaux,

Les escaliers de l'église Sainte Julienne sont en mauvais état et ont été partiellement interdits d'accès : heureusement, car c'est un escalier de liaison fort utilisé, un passage de quelques mètres a finalement été dégagé et ils peuvent donc continuer à être empruntés.

Vous avez récemment déclaré que les travaux de réfection dont ces escaliers ont besoin n'étaient pas actuellement programmés.

Il y a énormément de lieux publics laissés à l'abandon et qui ont besoin d'une rénovation. Ces escaliers sont certes moins prioritaires que ceux de la chic chac dont on ne sait plus s'il faut rire ou pleurer des retards accumulés. Cependant, il est un fait : plus on attend, plus le coût de la remise en état sera élevé.

Ne pensez-vous donc pas qu'il vaut mieux s'emparer du problème dès maintenant afin d'éviter que ces escaliers ne finissent par être complètement inutilisables ?

D'avance, je vous remercie de votre réponse.

Pauline Dumoulin

Conseillère communale Ecolo

**Conseil Communal du 02.05.2011 - Question orale à Monsieur l'Echevin NYSSSEN**

Monsieur l'Echevin des Sports,

C'est en tant qu'administrateur, désigné par le Conseil Communal au sein de l'asbl « Centre de Formation des Jeunes Footballeurs », que depuis plusieurs semaines je suis interpellé de divers côtés sur l'avenir et la pérennité de cette structure mise en place par l'Autorité Communale voici une bonne dizaine d'années aux fins de soutenir la pratique amateur du football à Verviers.

Au départ, outre des représentants du Conseil Communal, l'asbl regroupait la plupart des clubs de l'entité avec pour objectif principal de permettre aux jeunes de ces clubs d'évoluer dans de bonnes conditions, et ce en partenariat étroit avec l'ensemble des clubs établis sur le territoire de la commune de Verviers.

Il est vrai qu'au fil des années, l'adhésion des clubs situés sur le territoire de Verviers a varié. Certains ont rejoint le Centre de Formation ; d'autres l'ont quitté ; d'autres encore n'ont plus d'équipe de jeunes, voire certains ont disparu...

Depuis quelques semaines, il semblerait, je dis bien il semblerait, que la majorité PS/MR a décidé de réorienter son action en matière sportive à l'égard du Centre de Formation des Jeunes Footballeurs, et donc des jeunes qui y pratiquent leur sport, et donc des entraîneurs qui les encadrent, et donc des clubs, actuellement partenaires actifs du Centre...

Un CA « de crise » du Centre de Formation a été convoqué le 09 avril dernier, Conseil d'Administration au cours duquel Monsieur l'Echevin a bien voulu présenter, **oralement**, les grandes lignes des « adaptations souhaitées » par la majorité pour assurer le devenir et la pérennité de la structure mise en place il y a plus de dix ans, structure qui répondait alors, et qui répond encore aujourd'hui, aux attentes de pas mal de jeunes footballeurs de notre entité et à celles de leurs familles.

Sans trahir aucun secret, précisons que lors de cette réunion, il était question d'articuler, dans une nouvelle structure, le travail et l'entraînement des jeunes footballeurs au travers de deux piliers, l'un animé par le RCSV, et l'autre, par le Centre de Formation « nouvelle mouture ». Dit comme cela, cela peut paraître simple. Mais à la réflexion, vous en conviendrez avec moi, il y a pas mal de questions qui se posent sur le plan sportif, sur le plan juridique, sur le plan financier...

A ma demande Monsieur l'Echevin, le 09 avril dernier, vous aviez accepté de transmettre à l'ensemble des participants au Conseil d'Administration, un texte reprenant l'essentiel des propositions de l'Autorité. A ce jour, nous n'avons toujours rien reçu. Cela n'est pas dans vos habitudes... D'où la nécessité pour moi de vous interroger ce soir, et à travers vous, d'interroger la majorité afin de pouvoir répondre correctement aux interrogations légitimes que nous nous posons, et que se posent les principaux intéressés.

Cinq questions précises qui demandent autant de réponses précises. Questions et réponses qui deviennent de plus en plus urgentes, que nous arrivons à l'inter saison, qui, comme chacun le sait, est le moment privilégié pour préparer dans de bonnes conditions la nouvelle saison.

A ce jour, n'étant officiellement au courant de rien, le staff sportif du Centre de Formation continue à travailler sur base des statuts de l'asbl, tout en tenant compte de ce qui a été

proposé lors du dernier CA du 09.04.2011, et c'est sur ces bases qu'il prépare la saison 2011-2012... Ce serait inconcevable qu'il le fasse en pure perte.

C'est pourquoi, à l'aube de la nouvelle saison, je veux être certain du cadre sportif, administratif et financier dans lequel chacun des partenaires du Centre de Formation pourra « jouer et donc travailler », sereinement, en 2011-2012...

**Question 1** : En vue de la saison 2011-2012, **la majorité a-t-elle l'intention de « saborder » l'actuelle structure « Centre de Formation des Jeunes Footballeurs » ? Si oui à partir de quand ?**

**Question 2** : Dans cette hypothèse, quel impact la « nouvelle décision à venir » aura-t-elle sur le budget du Centre de Formation 2011, tel que voté ? Qu'advient-il des engagements pris par l'asbl existante sur base de l'actuelle convention ? Je pense ici, par exemple, au coût de la location du terrain Lejoly ?

**Question 3** : S'il ne s'agit pas de saborder l'actuelle structure « Centre de Formation », **la majorité entend-elle modifier le fonctionnement sportif, administratif et financier de l'actuelle asbl ? Si oui, à partir de quelle date et comment ?**

**Question 4** : Quand la Ville demandera-t-elle, -imposera-t-elle-, à l'asbl cette modification statutaire et d'organisation, et au départ de quel texte, ou convention, puisque rien n'a encore été décidé, et donc voté, par l'Autorité Communale ?

**Question 5** : Plus généralement, en mai 2011, quelle politique sportive la majorité propose-t-elle aux équipes de jeunes des clubs que, depuis plus de dix ans, l'Autorité Communale a souhaité « fédérer » dans un « Centre de Formation » afin de donner à ces jeunes les meilleures chances de pratiquer, au degré d'excellence de chacun, leur sport favori dans le meilleur environnement possible ?

Je vous remercie déjà des précisions et informations que vous voudrez bien apporter à ceux qui s'interrogent sur leur « devenir sportif ».

M. HALLEUX,  
Conseiller Communal cdH